

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 25  
Pouvoirs : 7  
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 18/09/2018

Le 24 septembre 2018, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (Remplaçant Christian BAISE), Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE (Remplacé par André COLLON), Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Yves DUMOULIN (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Olivier EYRAUD, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL (Pouvoir Anny SANLAVILLE), Marc PECHOUX (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Michel RAYMOND (Pouvoir Isabelle ACHARD).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Convention CCDSV/SIEP- Alimentation EP future Step Rancé  
- Convention**

M. Bernard REY, Vice-Président en charge de l'Assainissement, indique que dans le cadre de la réhabilitation de la station d'épuration de Rancé chef-Lieu (Bourg) une desserte en eau potable sur le site de la station doit être réalisée.

Le Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable Dombes Saône (SIEP) a la maîtrise d'ouvrage des réseaux d'eau potable sur la commune de Rancé.

La réalisation du réseau AEP sera effectuée par une entreprise retenue par le Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable Dombes Saône.

Il est donc proposé, dans le cadre de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985, dite loi MOP, de signer une convention de mandat entre la CCDSV et le SIEP par laquelle la CCDSV confiera cette mission au SIEP. La convention précisera les modalités de commande et de facturation et paiement des prestations.

Le montant de la prestation confiée est de 7 719.04 € HT.

Ces travaux s'inscrivent dans l'opération 75 – Step Rancé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le principe de réalisation de cette opération d'alimentation en eau potable sous convention de mandat pour le compte de la CCDSV ;
- **D'AUTORISER** le président à signer la convention de mandat correspondante et tout document nécessaire ;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget correspondant en dépenses 2315 op 75.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**27 SEP. 2018**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180924-2018C100-AS

Affichage le :

**27 SEP. 2018**

A Trévoux, le 24/09/2018

**Le Président,  
Bernard GRISON**

